



ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE DU GHAMU

6 mars 2021

Réalisé en distanciel – via Zoom

PROCÈS VERBAL (Activité 2020)

Le samedi 6 mars 2021, les membres du Ghamu se sont réunis en A.G. ordinaire sur convocation de Claire Ollagnier, présidente de l'association.

En raison du contexte de crise sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19, l'assemblée générale se tient en distanciel. Les membres connectés sont chaleureusement invités à renouveler leur cotisation pour l'année 2021, les bulletins d'adhésions sont téléchargeables en ligne sur le site de l'association

Nombre de présents ou de représentés à l'A.G. du 6 mars 2021 : **19**, dont **8** procurations.

Claire Ollagnier préside la séance, assistée d'Anaïs Bornet, secrétaire générale, chargée de rédiger le procès-verbal en tant que secrétaire de séance.

Claire Ollagnier ouvre la séance à 10h04. Après des mots de remerciements et de bienvenue, elle donne lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour

- Résumé du P.V. de l'A.G. du 26 septembre 2020
- Rapport moral et d'activités de l'année 2020
- Rapports financiers (exercice 2020) et budget prévisionnel 2021
- Présentation du programme des activités 2021
- Questions diverses

— La présidente fait approuver l'ordre du jour de l'A.G. : approuvé à l'unanimité —

P.V. de l'A.G. du 26 septembre 2020

La présidente fait la lecture du résumé du P.V. de l'A. G. du 26 septembre 2020 (activités 2019). Il est rappelé que le texte intégral est disponible sur le site internet du Ghamu.

— La présidente fait approuver le P.V. de l'A.G. du 26 septembre 2020 : approuvé à l'unanimité —

Rapport moral et d'activités 2020

En premier lieu, la présidente informe que le Ghamu a une nouvelle fois bénéficié de la subvention de la Ville de Paris en 2020, et le dossier de demande de subvention pour l'année 2021 a été déposé au mois de novembre. Il est rappelé que ce soutien financier, renouvelé chaque année depuis de nombreuses années, est essentiel au développement des activités du Ghamu. La présidente renouvelle ses remerciements à la Ville de Paris et ses représentants en charge du suivi de nos dossiers de demandes de subventions annuelles.

ADHERENTS

La crise sanitaire ayant contraint l'association à reporter la quasi-totalité des activités prévues en 2020, le choix a été fait de reconduire les adhésions de 2020 pour 2021. Malgré cela, certains ont souhaité renouveler leur soutien à l'association : ils en sont chaleureusement remerciés. L'association compte donc, en ce début d'année 2021, un total de **41** adhérents (sachant que les membres du CA eux-mêmes ne se sont pour la plupart pas encore acquittés de leur cotisation). La présidente rappelle, dans ce contexte de crise sanitaire, que l'absence de visites et d'A.G. en présentiel – occasions où les adhérents renouvelaient habituellement leur cotisation – a largement contribué à la baisse des adhésions en 2020.

En parallèle, la présidente salue les efforts qui ont été déployés par l'équipe active de l'association pour garder le lien avec les adhérents, alors même que les visites et réunions n'étaient plus possibles. Ainsi, comme cela sera détaillé plus tard, l'équipe a mis en œuvre d'autres moyens d'interaction avec la petite communauté des amateurs et des historiens de l'architecture moderne. La présidente espère que cela nous apportera de nouveaux adhérents car une association ne peut perdurer sans adhésions.

RAPPORT D'ACTIVITES 2020

Claire Ollagnier présente les diverses activités que l'association a eu à cœur de mener à bien en 2020 :
Les Publications en ligne du GHAMU. Annales du Centre Ledoux (N^{lle} série)

- **PUBLICATIONS EN LIGNE N°2** : *LES PUBLICATIONS EN LIGNE DU GHAMU. LES ANNALES DU CENTRE LEDOUX (N^{lle} SERIE)*.

Le deuxième numéro des *Annales du Centre Ledoux (Nouvelle série)*. *Publications en ligne du GHAMU* est paru en septembre dernier sur le site du Ghamu. Il s'agit d'une monographie écrite par Janine Barrier (chercheuse au Centre Ledoux), intitulée « Jean-Charles Delafosse (1734-1791) : un artiste à facettes au miroir du XVIII^e siècle ».

À travers ce volume, Janine Barrier présente les évolutions de la carrière et les divers projets du fameux dessinateur-architecte, en réactualisant les connaissances sur le sujet. Illustrée avec soin, notamment avec des images tirées des collections de la bibliothèque des Arts décoratifs mais également en provenance d'institutions internationales, cette étude fait état de la multiplicité des activités de Delafosse : théoricien, dessinateur, ornemaniste, décorateur, architecte... Pierre Geoffroy et Anaïs Bornet prennent la parole et soulignent le travail important d'édition dont a fait l'objet cet ouvrage, aussi bien pour la mise en page que pour l'iconographie.

C'est avec grand plaisir que l'équipe éditoriale annonce que les trois volumes des *Publications en ligne du GHAMU* ont été versés dans la chaîne de traitement des collections numériques, inaugurant la filière des acquisitions et dons numériques du département des Estampes de la BnF !

Chloé Perrot, Chef de projet Dépôt légal numérique des documents iconographiques et Conservateur des bibliothèques, nous a indiqué hier que les notices seront visibles dans le catalogue général d'ici trois semaines. Anaïs Bornet ajoute que les références des trois volumes sont déjà visibles sur Kubikat, catalogue général des collections de plusieurs bibliothèques d'instituts d'histoire de l'art européens.

Bien qu'ils soient déjà librement accessibles depuis notre site internet, les documents seront consultables dans Gallica Intra-Muros (ouvert aux chercheurs accrédités), non enregistrables et non imprimables. Ils sont donc désormais conservés de manière pérenne dans les collections de la BnF, qui offrent ainsi à nos publications un nouvel espace de visibilité.

Béatrice Gaillard, chargée d'études documentaires à l'ENSA de Versailles, propose d'intégrer *Les Publications en ligne du GHAMU* dans le catalogue des bibliothèques des écoles d'architecture, dont les références sont consultables également depuis le SUDOC (catalogue général des bibliothèques et centres de documentation de l'enseignement supérieur et de la recherche). L'équipe éditoriale accueille chaleureusement cette bonne nouvelle !

- **MHAM (MINUTES D'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE MODERNE)**

Yvon Plouzennec prend la parole et explique qu'afin de garder le lien avec les adhérents en ces temps de crise sanitaire, un nouveau format de bulletins envoyés mensuellement et intitulé Mham (Minutes d'Histoire de l'architecture moderne) a été créé.

Yvon Plouzennec rappelle que ce bulletin numérique mensuel a pour objet de fournir à un large public le moyen d'accéder à un contenu scientifique ludique. Le terme « Minute » fait à la fois référence aux actes notariés utilisés par de nombreux chercheurs et à la rapidité avec laquelle vous pourrez lire ces bulletins.

Tous les mois, un chercheur en histoire de l'architecture est sollicité afin de présenter, de manière succincte et spontanée, un aspect de son travail de recherche : un document d'archive inédit mettant en lumière un aspect méconnu du patrimoine parisien, une réflexion à partir de ses récentes lectures, une interview d'auteur ou de chercheur universitaire. Les Mham sont aussi un moyen d'attiser la curiosité et fédérer une communauté de chercheurs autour de questions liées à l'histoire de l'architecture moderne.

A ce jour, deux Mham ont déjà paru :

#1 – L'HÔTEL DE MADEMOISELLE D'ORGEMONT, PLACE BEAUVAU par Claire Ollagnier

#2 – UN DÉPUTÉ DU FINISTÈRE AU SECOURS DES JARDINS DU PALAIS ROYAL par Yvon Plouzennec

La présidente ajoute qu'en ces temps difficiles, le Conseil d'administration a considéré que « tout travail mérite salaire » et a décidé avec enthousiasme de consacrer un petit budget à ce projet, comme il en sera fait état dans le rapport financier.

— La présidente fait approuver le rapport moral et d'activités 2020 : approuvé à l'unanimité —

Rapports financiers

François Thill, trésorier de l'association, étant excusé ce jour, la présidente prend la parole afin d'exposer le budget 2020 et le budget prévisionnel 2021.

BUDGET DE L'ANNEE 2020 [document projeté lors de l'AG]

Les recettes de l'exercice 2020 se portent à 6 403 euros dont 403 euros provenant des adhésions, le reste provenant de la subvention de la Ville de Paris à concurrence de 4 000 euros, la subvention du Département des Hauts de Seine (92) à concurrence de 2 000 euros.

Les dépenses de l'exercice 2020 se portent à 6 403 euros et sont constituées des frais bancaires et assurance, fonctionnement de l'association, et incluant une provision mise en réserve pour la publication de la monographie Bélanger issue du colloque.

	Recettes	Dépenses
Adhésions	403	
Subvention Ville de Paris	4 000	
Subvention Département 92	2 000	
Assurance & Banque / fonctionnement A.G. / C.A.		536
Site Internet		175
Provision Publication Belanger		5 692
TOTAL	6 403 €	6 403 €
<i>Solde trésorerie au 31/12/2020 : 27 735,19 €</i>		

Le trésorier tient les éléments financiers à la disposition des adhérents.

— La présidente fait approuver le budget 2020 : approuvé à l'unanimité —

BUDGET PREVISIONNEL 2021 [document projeté lors de l'AG]

Pour l'année 2021, l'association compte sur la recette des adhésions et de la subvention de la Ville de Paris.

Les dépenses suivantes sont envisagées pour l'exercice 2021 : frais bancaires et assurance, fonctionnement de l'association et publications en ligne, parution des Mham (rémunérées sous forme de droits d'auteur), activités scientifiques directement liées au programme transmis à notre partenaire Mairie de Paris pour l'année 2021. À cela s'ajoute une sortie de réserves pour financer la publication de la monographie Bélanger issue du colloque.

	Recettes	Dépenses
Adhésions	1 000	
Subvention Ville de Paris	4 000	
Fonds GHAMU	10 000	
Assurance & Banque		400
Fonctionnement AG / CA		1 100
MHAM		2 000
Publication Belanger		11 500
TOTAL	15 000 €	15 000 €

La présidente note qu'au vu de ces rapports financiers, l'association pourra envisager d'organiser de nouvelles activités si le contexte sanitaire le permet.

— Le trésorier fait approuver le budget prévisionnel 2021 : approuvé à l'unanimité —

Activités et projets programmés pour 2021

La présidente présente les événements culturels et scientifiques prévus pour 2021 :

1. COLLOQUE « AUX ENVIRONS DE PARIS » : LES MAISONS DE PLAISANCE DU GRAND PARIS, DE LOUIS XIV A L'EMPIRE sous la direction d'Anaïs Bornet et Francesco Guidoboni.

Prévu initialement du 23 au 25 avril 2020, le projet de colloque n'est pas abandonné mais reporté ; les intervenants mobilisés pour le colloque ont confirmé leur engagement, et nous espérons pouvoir réorganiser l'événement l'année prochaine.

En attendant des jours meilleurs, Anaïs et Francesco travaillent actuellement à un projet de publication en lien avec la thématique du colloque, l'architecture de la villégiature francilienne au cours de la période moderne. Ce projet d'ouvrage collectif inclut les contributions des intervenants du colloque ainsi que celles d'autres auteurs. Nous espérons présenter l'aboutissement de ce projet au printemps 2022 ! Anaïs Bornet donne un aperçu de la structure de l'ouvrage, qui sera composé de quatre grandes parties : la première consacrée à la ville et sa périphérie, la deuxième aux questions de représentations et vie sociale, s'ensuit une partie sur l'architecture et les jardins, avant d'aborder à la fin les enjeux actuels de conservation de ce patrimoine. Francesco Guidoboni ajoute que ce projet de publication est l'occasion de mettre en place de nouvelles collaborations, en y intégrant des conservateurs et des chercheurs de l'Inventaire par exemple...

2. PUBLICATION DE L'OUVRAGE MONOGRAPHIQUE SUR BELANGER :

En raison de la crise sanitaire, la publication de l'ouvrage monographique, issu du colloque de décembre 2018 dédié à l'architecte François Joseph Bélanger, a été reportée à l'automne 2021 par l'éditeur (Actes Sud / Picard). Cet ouvrage collectif, dirigé par Alexia Lebeurre et Claire Ollagnier, regroupe les écrits de 36 auteurs.

Alexia et Claire ont hâte de pouvoir présenter l'ouvrage aux adhérents et espère qu'il sera alors possible d'organiser une rencontre avec les auteurs ! En attendant, un aperçu des thématiques regroupées dans l'ouvrage et des auteurs qui y ont participé est présenté.

3. PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION PARIS Z'EST

La présidente rappelle qu'en septembre dernier, l'association Paris Z'Est, dirigée par Martine Debieuvre (ancienne adjointe à la culture du 11^e arrondissement) a pris contact afin de remettre à l'ordre du jour un partenariat qui s'était éteint il y a quelques années.

La crise sanitaire a également mis un coup d'arrêt à leurs programmes de visites et de conférences en salle, mais il semblerait qu'après de nombreuses demandes auprès de la Ville, ils aient obtenu l'accord pour reprendre leurs visites, en groupes très réduits. La présidente informe l'assemblée que ces visites sont accessibles aux adhérents

du Ghamu, selon les mêmes conditions que leurs propres adhérents (soit 5€ la visite, sur inscription). Ceux-ci peuvent d'ores et déjà retrouver le programme des visites sur leur site internet. Ils y retrouveront notamment des interventions de Léonore Losserand qui a organisé pour le Ghamu, plusieurs années durant, le cycle de visite « Paris de dôme en dôme ». Ces éléments apparaîtront très prochainement directement sur notre site internet !

4. PUBLICATION DU PROCHAIN NUMERO DES MHAM :

Comme annoncé au début de cette Assemblée générale, le projet de Mham suit son cours en 2021. Yvon annonce que le prochain numéro sera envoyé la semaine prochaine et que le suivant est déjà en cours de relecture :

#3 – L'ÉLYSÉE DE CAROLINE BONAPARTE par Francesco Guidoboni

#4 – L'ÉGLISE SAINT-JACQUES-SAINT-CHRISTOPHE-DE-LA-VILLETTE À PARIS par Emmanuelle Bordure-Auffret

La programmation est fixée jusqu'au mois de juin. La présidente invite ceux que ce format intéresse à transmettre leurs idées à Yvon Plouzennec ou à elle-même, une réponse sera envoyée dans les meilleurs délais. Les deux responsables de ce projet se disent également ouverts à d'autres formes de contenu (interview, compte rendu...).

5. PUBLICATIONS EN LIGNE N°3 :

L'équipe responsable des publications en ligne travaillent actuellement à un projet de numéro 3. Il s'agira sans doute d'un numéro de *varia*, dont le but sera d'offrir une visibilité à un certain nombre de textes, certains inédits, reçus ces derniers mois.

La mise en œuvre de ce prochain numéro (relecture des textes, aller-retours avec les auteurs, travail iconographique et mise en page) débutera dans les prochaines semaines afin que le numéro soit prêt à paraître avant la fin de l'année.

La présidente souhaite également parler de la diffusion des activités de l'association via les réseaux sociaux. Yvon Plouzennec se charge notamment de relayer ces informations sur Twitter. Il subit ainsi les travers de ces médias dont les retombées, principalement positives, peuvent aussi être négatives...

Questions diverses

La présidente laisse la parole aux adhérents qui souhaiteraient réagir à propos des sujets abordés précédemment.

- Edoardo Piccoli demande s'il est possible pour les chercheurs étrangers de participer aux Mham et si oui, si le sujet doit absolument être parisien ?
Les deux responsables du projet Mham répondent d'une même voix qu'ils seraient ravis d'accueillir la participation de chercheurs étrangers sur des sujets variés !
- Francesco Guidoboni suggère de diffuser un appel à contributions sur le site internet du Ghamu et au sein des réseaux universitaires pour le projet de publication « Aux environs de Paris... », pour lequel des notices d'anciennes maisons de plaisance seront les bienvenues.

Avant de conclure, Claire Ollagnier ajoute qu'au-delà de tout ce qui a déjà été dit, le projet de Mham offre l'occasion d'actualiser la « mailing list » de l'association, de reformer une petite communauté d'intéressés autour de ces thèmes de recherche, susciter de nouvelles adhésions. Elle renouvelle son souhait d'un projet interactif et vivant susceptible de redonner du sens au travail de l'équipe bénévole !

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, l'A.G. est close à 10h56.

Fait à Paris, le 10 mars 2021

La Présidente
Claire Ollagnier



La Secrétaire générale
Anaïs Bornet

